



MAGNAC  
BOURG

la gazette de

# Magnac Bourg.

02 • 2024

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNAC-BOURG



Village Etape préféré 2023



# vœux du maire



## Couverture :

Maison de La Bastide, belle demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui vient d'être inscrite aux Monuments Historiques (vue prise à l'arrière de la demeure).

Photo : F. Devireux

## Bulletin officiel d'information municipale

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Coordination de la rédaction

tél. 06 66 67 08 10

Crédits photos : D. Boussey, F. Devireux,

M. Devireux, R. Gory, G. Labonne,

C. Lornac, C. Mouret, S. Péjou et R. Ronvel.

Conception graphique : maika-creations.com

Tirage : 650 exemplaires.

Imprimé sur le papier recyclé 100%.



## 2023, une année riche en émotions !

*Chères Magnacaudes, Chers Magnacauds*

*J'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur cœur, et une pensée particulière pour Jean-Jacques Dhennin, maire de Magnac de 1995 à 2008, qui nous a quittés au printemps dernier.*

*Magnac-Bourg s'étend sur une superficie de 15 km<sup>2</sup> avec une population de 1 134 habitants. Notre commune fait partie de la Communauté de communes Briance-Sud-Haute-Vienne. Ces dernières années, nous avons connu une forte augmentation de la population, par exemple en 2023 nous avons accueilli 16 nouvelles familles.*

*Comptant 75 enfants répartis sur 3 classes, notre école est en RPI avec les communes de Château-Chervix et Vicq-sur-Breuilh.*

*Onze agents territoriaux œuvrent au niveau de la commune, 2 agents administratifs, 3 au service technique, et 6 qui se partagent les tâches entre la cantine, la garderie, l'agence postale, le ménage, l'accueil au camping et l'accompagnement dans les bus scolaire. Je les remercie pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien.*

*Sur la commune nous avons la chance d'avoir une cinquantaine de commerces, des artisans, des industries, des professions libérales et des agriculteurs ; saluons également la trentaine d'associations qui vient compléter ce dynamisme.*

*Dans une commune il y a deux sections de budget, l'investissement et le fonctionnement. Le premier, essentiellement pour les gros achats et les travaux, le second pour la vie de tous les jours, les charges courantes. Avant d'engager un investissement, nous recherchons des aides financières auprès du Département, de la Région par le biais de la Châtaigneraie Limousine, bien sûr de l'État. De toute évidence, cela prend du temps et de l'énergie, je tiens à souligner l'excellent travail des personnes qui s'en occupent.*

*Nous devons rester très vigilants sur le fonctionnement, surtout sur le coût des matières premières du à l'inflation, sans compter qu'il y a par-*

fois des imprévus ; c'est le cas avec notre église qui devra subir quelques travaux sur son clocher, après l'impact de la foudre du 18 juin dernier. Afin de pouvoir rouvrir l'édifice plus rapidement, nous avons fait le choix de la pose d'un filet de protection temporaire pour un coût de 8 000 €. Les réalisations prévues, vous les avez suivies tout au long de l'année dans notre Magnac en bref. Le chantier le plus important c'est l'agrandissement du cimetière sur une surface de 2000m<sup>2</sup>, avec un nouvel emplacement pour la dispersion des cendres et l'installation de cavurnes, pour un montant de 76 650 € HT subventionné par le Département à hauteur de 15 000 € et 22 846.58 de l'État via la DETR ; mais aussi l'ouverture de la boucherie charcuterie au mois d'avril et le début des travaux de l'ancien Hôtel du Midi transformé en logements ODHAC. En 2023, notre commune a eu la chance d'être retenue pour la création d'un dojo solidaire, à vocation départementale, dans le cadre de l'opération 1 000 dojos lancée à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 ; le projet est porté par l'AJL (Alliance Judo Limoges, qui anime les cours de judo à Magnac), et la commune. Les travaux financés à 80 % par la Fédération Française de judo et l'Agence Nationale des Sports, ont débuté, dans une partie des locaux de l'ancienne boulangerie industrielle Briance-Breuilh. L'inauguration du 2<sup>ème</sup> plus grand dojo du département est prévue avant l'été ; une grande fresque réalisée par une artiste locale, ornara la façade du bâtiment.

Autre grand projet : la réhabilitation de l'ancienne maison Lejeune en "Espace cœur de bourg, soins et bien-être", située Route de la Gare, pour laquelle des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département et de l'État ; cet espace accueillera un cabinet d'infirmier(e)s, des salles de consultations et une petite salle polyvalente. Nous prévoyons également l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques, et la modernisation du camping.

L'année écoulée fut aussi riche en émotions avec la labellisation de Magnac-Bourg, "Commerce et Artisanat dans la commune" dans le cadre de la Journée Nationale des Commerces de Proximité, et l'obtention du titre du Village-Étape préféré des français pour l'année 2023.

Au mois de septembre, les rencontres nationales de la Fédération Française des Villages-Étapes se sont déroulées sur deux journées : la première à Limoges et la seconde à Magnac où nous avons accueilli environ 130 personnes venues de toute la France, dont une grande majorité d'élus(e)s.

Dans le cadre des énergies renouvelables, la municipalité de Magnac a privilégié le solaire (bâtiment de plus de 500 m<sup>2</sup> et parkings). Une consultation était ouverte en mairie, où une carte était à votre disposition pour connaître les zones identifiées (cf. Magnac en Bref de janvier). Je remercie les élus(es) qui travaillent à mes côtés, les enseignantes, les sapeurs pompiers, les gendarmes, les professionnels de santé qui œuvrent pour le bien vivre de nos administré(e)s.

Les élus(es) et le personnel communal, se joignent à moi pour vous souhaiter la meilleure année possible et une bonne santé.

**Jean-Louis Dubois**, Maire de Magnac-Bourg

4

4 vie du bourg

7 portrait

8 entreprises & commerçants

10 vie de l'école



11

comcom

12

associations

20

budget



22

culture & patrimoine

26

manifestations

29

tourisme

# ENFIN UN DOJO DIGNE DE CE NOM

À l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Judo (FFJ) a passé un partenariat avec l'Agence Nationale des Sports (ANS) pour proposer la construction de 1000 dojos solidaires mis à la disposition de clubs affiliés, en réhabilitant des locaux vacants appartenant à des collectivités ou des bailleurs sociaux des quartiers prioritaires ou de communes rurales.

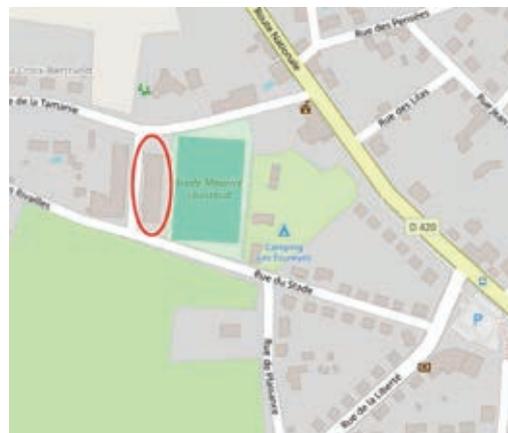
En pratique, un club affilié propose à la FFJ un local, en partenariat avec son propriétaire ; si le projet est accepté, la FFJ, maître d'ouvrage, passe avec le propriétaire une convention de mise à disposition du local pour une durée de cinq ans renouvelable, et avec le club demandeur une convention de mise à disposition du dojo solidaire ; la FFJ prend en charge 80% du coût des travaux grâce à une subvention de l'ANS, le reste étant à la charge du club demandeur, payable en quatre annuités ; pour le financer, celui-ci peut avoir recours si besoin à des subventions et à du sponsoring.

En février 2022, le responsable du dojo de L'Alliance Judo Limoges à Magnac, en partenariat avec la municipalité, a proposé la réhabilitation d'une partie de l'ancienne coopérative Briance-Breuilh, l'exiguïté du local actuel l'obligeant à limiter l'accueil ; le projet a été déclaré éligible en septembre 2022, et en février 2023 l'architecte de la FFJ à établi un APS pour un coût de 342 382 € TTC ; début juillet 2023 le projet est validé par l'Agence Nationale du Sport ; le permis de construire est accordé à la FFJ début octobre 2023. Les travaux sont programmés pour janvier 2024, réalisés par Eiffage, l'inauguration étant prévue pour mai 2024.

Le club compte actuellement 35 membres venant de Magnac et des communes environnantes ; le nouveau dojo va lui permettre de se développer et d'accélérer la fusion déjà envisagée avec le club de Pierre-Buffière.

Par ailleurs, le dojo projeté est le deuxième plus grand dojo du département avec un tatami de 168 m<sup>2</sup> ; par sa situation entre Limoges et Brive, par sa proximité avec le camping et la salle des fêtes de Magnac, il est appelé à être utilisé pour des rencontres départementales et inter-clubs, stages et compétitions.

Renault est partenaire majeur de la FFJ jusqu'à fin 2024. La marque au losange s'est engagée à soutenir l'initiative des dojos solidaires avec la création de 20 dojos dans les zones rurales et prioritaires. C'est ainsi que Renault financera la réalisation d'une fresque sur la façade d'entrée, par une artiste "muraliste" locale. ●



FANNY-ESTELLE POSVITE

## Objectif les JO de Paris 2024

La Limougeaude Fanny-Estelle Posvite, qui s'est initiée au judo à Saint-Germain-les-Belles, puis entraînée à Pierre-Buffière, a remporté le 18 juin 2023, la médaille de bronze lors des mondiaux de judo au Kazakhstan, et la médaille d'argent aux Émirats arabes unis, dans la catégorie des moins de 78 kilos. La championne de France espère ajouter des médailles olympiques autour de son cou lors des Jeux Olympiques 2024 de Paris.

Nul doute que le dojo de Magnac portera le nom de la championne locale, Fanny-Estelle Posvite, au palmarès impressionnant.

# AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE : UN LIEU PLUS ADAPTÉ AU RECUEILLEMENT

Suite au constat de la diminution du nombre de concessions disponibles au niveau des cimetières, la municipalité a décidé de procéder à un agrandissement. Pour cela une parcelle contiguë au plus récent cimetière a été acquise. Afin de prendre en compte les contraintes du site et les préconisations d'un hydrogéologue, seule la partie haute de la parcelle est conservée dans le projet d'extension, soit environ un peu plus de 2 000 m<sup>2</sup>.

Cette nouvelle parcelle a été entièrement clôturée par un grillage métallique. De plus, sur la portion du grillage métallique longeant le lotissement, une haie végétalisée va être installée.

L'allée principale a été prolongée jusqu'au fond de la parcelle. En raison des contraintes techniques dues à l'agrandissement du « Jardin du souvenir » et au prolongement du cimetière, une nouvelle allée a été créée. Ces deux allées ont été empierrées afin de faciliter la circulation des véhicules funéraires.

Il a aussi été décidé une extension du « Jardin du souvenir ». Afin de respecter les normes en vigueur l'ancien columbarium sera obstrué et un nouveau sera installé.

Dans la même logique, la municipalité a fait le choix de créer une dizaine de cavurnes supplémentaires. Ces cavurnes seront installées au niveau du « Jardin du souvenir » sur la partie déjà existante. L'agrandissement du « Jardin du souvenir » sera dans un premier temps végétalisé, mais, par la suite il permettra la création de nouvelles cavurnes. Ces dernières seront en béton afin de permettre aux familles de les couvrir, éventuellement, de plaques en marbre.

Enfin, la municipalité a fait le choix de végétaliser une partie du cimetière pour en faciliter l'entretien et être dans une dynamique plus éco-responsable. De la pelouse va donc être semée dans les allées secondaires, l'agrandissement sera entièrement enherbé. ●



## Découvrons leur quotidien au sein de la commune

**Chaque jour vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions. Les services techniques sont, avant tout, un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.**

Ils veillent au respect scrupuleux des règles d'hygiène, de sécurité ; ils assurent l'entretien, la maintenance et les interventions en cas de dysfonctionnement, la propreté des équipements de la collectivité, effectuent des petits travaux, ils entretiennent les espaces verts, ils gardent en état le matériel qui leur est confié. Le travail est réparti en quatre grands domaines :

- 1) La voirie : balayage/état des rues et routes, signalisation verticale et horizontale, nettoyage des accotements, désencombrement des voies communales, entretien des réseaux d'eaux pluviales, décorations du centre bourg lors de manifestations spécifiques.
- 2) Les espaces verts, tonte, taillage des haies, élagage des arbres dangereux, entretien des cimetières, des ronds-points, fleurissement des espaces adéquats.
- 3) Les établissements communaux : chauffage, petit travaux d'électricité, de plomberie, peinture etc.....
- 4) Les manifestations : soutiens logistique et technique.

Tous les lundis matin, la mission des services techniques est définie sur un tableau ad-hoc qui indique les principales tâches à accomplir, ce tableau est transmis pour information à monsieur le maire.

- Se rendre sur les divers points de la commune, pour vider et trier les poubelles publiques, remplacer les sacs, assurer la propreté des lieux, ainsi que l'espace des éco-points,
- S'assurer de la propreté des toilettes publiques,
- Vider et trier les déchets dans les bâtiments publics,
- Visiter les points d'eau, vérifier le bon fonctionnement des robinets et intervenir en cas de fuite.

Ces tâches quotidiennes accomplies, leur activité se poursuit en fonction des besoins, par l'entretien des routes et chemins, le passage de l'épareuse, la tonte et la maintenance des bâtiments publics ou du matériel roulant. Ils peuvent intervenir aussi pour des petits travaux, changer une ampoule remettre une descente de gouttière, etc.

Selon la période de l'année ils interviennent pour les décorations de Noël, le transport et le montage des chapiteaux et enfin toute la logistique nécessaire pour des manifestations réussies. Ils interviennent, enfin, sur demande des administrés dans la mesure du possible et du réalisable.

Ces nombreuses missions les amènent parfois à des allées et venues répétées mais indispensables, pour lesquelles nous devons nous montrer compréhensifs : ils ne se promènent pas...

### BESOINS D'INTERVENTIONS

En cas de besoins d'interventions, les demandes doivent toujours être adressées à l'accueil de la mairie qui transmettra l'information aux services techniques ou à l'élus concerné dans les plus brefs délais. ●



20 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

## Les médaillées

**La cérémonie des vœux du Maire le 06 janvier a été l'occasion de mettre à l'honneur deux agents de la commune pour leurs vingt ans de service au sein de la collectivité et de leur remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (médaille d'argent).**

### Sylvie BERLAND

Mme Sylvie BERLAND a été nommée agent d'entretien le 1<sup>er</sup> Janvier 2002. Elle est aujourd'hui Adjoint Technique Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### Anita CLUZEAUD

Après avoir été contractuelle, Mme Anita CLUZEAUD a été nommée agent d'entretien stagiaire le 21 Janvier 2003 Lauréate du concours d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire (obtenu en 2005 à Lyon). Elle a été nommée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle est aujourd'hui Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles de 1<sup>ère</sup> classe.

Chacune a évolué et développé ses compétences.

Sylvie s'emploie à entretenir les locaux de la commune, à surveiller les enfants de l'école.

Anita, après avoir exercé ses fonctions d'ATSEM à Magnac av Chervix, avant de revenir sur la commune pour aider la cantinière et s'occuper des enfants de la garderie le soir.

Depuis 2009, Sylvie et Anita assurent également les missions d'agent d'accueil de l'agence postale

Très polyvalentes, elles accueillent également les campeurs du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Monsieur le Maire tenait à les remercier pour leur travail et leur constance. ●



RESPECT

## YANNIS, 16 ANS, PASSEUR DE MÉMOIRE

**Yannis, est un lycéen pas comme les autres. Avec un père ancien militaire et collectionneur et un aïeul figure reconnue de la Résistance, ce jeune homme posé, avoue fièrement que sa passion pour l'Histoire et en particulier l'histoire de la Résistance, est, avant tout, une histoire de famille.**

Ce qu'il a appris sur la Résistance, il le tient, entre autres, des témoignages des anciens, mais aussi de ses propres recherches concernant ce pan essentiel et déterminant de l'histoire de la Seconde guerre mondiale. C'est ainsi qu'il a été sollicité et est devenu le porte drapeau de l'ANACR ( Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance). Très fier de cet honneur, son visage s'illumine lorsqu'il évoque ses premières participations à des cérémonies commémoratives.

En 2021, Yannis et trois de ses camarades participèrent au Concours de la Résistance au collège de Saint-Germain-les-Belles, en présentant une vidéo relatant l'historique des actions menées par le groupe de maquisards de Magnac-Bourg, du colonel Georges Guingouin.

Aujourd'hui, âgé de 16 ans, Yannis regrette que peu de gens et encore moins les jeunes ne s'intéressent pas plus à notre Histoire. Son souhait est de réussir à impliquer d'autres jeunes dans sa passion, pour le respect des valeurs républicaines de ces combattants de l'ombre qui œuvrèrent pour la libération de la France du joug nazi.

En 2023, la Fédération française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et du l'Engagement Associatif lui a décerné le Diplôme d'honneur du bénévolat. Le 11 novembre 2023, à Magnac-Bourg, Yannis était le porte drapeau de l'ANACR lors de la cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918, qui mit fin aux hostilités de la Première Guerre Mondiale. 2024 est l'année du 80e anniversaire du débarquement allié en Normandie. Une année intense en perspective pour notre jeune porte drapeau ! ●



portrait.



PHARMACIE

## DU RENOUVEAU DANS LA CONTINUITÉ

### Zoom sur Léa Séraly, notre nouvelle pharmacienne

Née à Limoges il y a 28 ans, Léa a passé 18 ans à Madagascar avant de revenir à Limoges pour faire ses études de pharmacie. Elle est depuis le 15 avril 2023 la nouvelle pharmacienne de notre commune, prenant la suite de Michel et Sylvie Valade, ayant fait valoir leur droit à la retraite après 36 ans de service.

#### Son parcours professionnel

Après une première année commune aux études de santé (PACES), Léa souhaitait initialement s'orienter vers des études de médecine, mais le "destin" en a décidé autrement et c'est finalement vers les études de pharmacie qu'elle s'est tournée. Elle avoue n'éprouver aucun regret de ne pas avoir suivi son idée première, bien au contraire !

Six années d'études et une soutenance de thèse plus tard, Léa devient Docteur en pharmacie en juillet 2022.

#### Son installation

Parallèlement à sa thèse, Léa a effectué des remplacements dans une quinzaine de pharmacies en Haute-Vienne, mais aussi en Creuse et en Charente.

Son projet était de s'installer et de reprendre une pharmacie à la campagne, "plus familiale et plus conviviale qu'en ville où les gens sont toujours pressés", à la recherche aussi d'une patientèle plus fidèle avec laquelle il est plus facile de créer du lien.

Ses recherches s'orientaient donc dans ce sens, jusqu'à ce qu'elle entende parler de la pharmacie de Magnac-Bourg qui est à vendre.

**Anecdote :** Ne connaissant pas du tout Magnac, Léa est venue un soir de novembre 2022 acheter une boîte de Doliprane à la pharmacie ! Immédiatement conquise par le charme du paysage de notre commune et la magnifique voûte de la pharmacie, elle contacte Michel et Sylvie Valade, dès le lendemain, pour leur faire part de sa volonté de reprendre leur pharmacie.

Début avril 2023, Léa rejoint l'équipe pour faire connaissance et créer petit à petit du lien avec la patientèle. Le relais se passe de façon naturelle, Léa ayant la même vision du métier que ses prédécesseurs, qui ont continué à l'accompagner. Toujours souriante et bienveillante, Léa n'a eu aucun mal à gagner notre sympathie !

#### Réseaux sociaux

**f** : Pharmacie de Magnac-Bourg  
**@** : pharmacie\_de\_magnac\_bourg  
 Internet : pharmacie-magnacbourg.pharmacorp.fr



### Les nouveautés

Depuis son arrivée à la tête de la pharmacie le 15 avril 2023, Léa (qui préfère qu'on l'appelle par son prénom) a procédé à des changements en terme d'aménagements et de décorations (Léa adore les fleurs !). Elle a également développé de nouveaux produits de parapharmacie et de nouveaux services aux patients : livraison, matériel médical... Les pharmaciens ont également de nouvelles compétences : ils ont désormais le droit de procéder aux tests COVID et à diverses vaccinations.

### Le petit + :

La pharmacie s'est modernisée et utilise désormais l'application Pharmacorp pour envoyer les ordonnances. C'est une application à télécharger qui vous permet d'envoyer vos ordonnances pour qu'elles soient traitées rapidement. Pour cela, il vous suffit de créer un compte de sélectionner *Pharmacie de Magnac-Bourg*. Vous prenez ensuite en photo votre ordonnance, qui est ainsi scannée et transmise à la pharmacie. Vous recevez une notification lorsque votre ordonnance est prête !

### L'équipe

Aux côtés de Léa, vous pouvez retrouver Christelle (préparatrice en pharmacie, depuis 20 ans à Magnac), Sandrine (apprentie préparatrice en pharmacie) et Noëlle (étudiante en 3<sup>ème</sup> année de pharmacie, en CDI les samedis)

Une équipe 100% féminine donc, mais un pharmacien devrait la rejoindre très prochainement.

### Les semaines de garde

Pour information, la pharmacie de Magnac est de garde 6 semaines par an, en rotation avec les 8 autres pharmacies des communes des alentours : Pierre-Buffière, Saint Germain les Belles, Masseret, Linards, La Croisille sur Briance, Châteauneuf la Forêt et Saint Paul.

Les pharmacies sont de garde du vendredi au vendredi, les nuits et le week-end.

### Les réseaux sociaux

La pharmacie de Magnac-Bourg est très active sur les réseaux sociaux et sur internet. Vous pouvez y retrouver plein d'informations utiles et de nouveautés à découvrir prochainement ! ●



### INITIATIVE

## JNCP, un enjeu crucial pour la collectivité

**2023 marqua la deuxième participation de Magnac-Bourg à la JNCP (Journée nationale du commerce de proximité).**

D'abord notre dossier a rencontré un avis positif puisque, début avril, nous avons été labellisés « Commerce et Artisanat dans la Commune », comme 670 villes et villages en France. Le but de cette journée est de promouvoir les valeurs du commerce de proximité auprès de la population. Rappeler aux habitants tout le bénéfice, non seulement économique, mais aussi social, induit directement par les activités des commerces de la commune. À l'occasion de la journée du 14 octobre, nous avons inauguré la pose des panneaux d'entrée de bourg, avec deux sourires. Pour les élu(e)s, une participation à la journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville s'inscrit dans le prolongement de la labellisation "Village-Étape". Après des réunions de préparation, notamment avec les commerçants, le 14 octobre nous avons donc organisé un "Urban Escape Game", de manière ludique les participants ont pu découvrir la cinquantaine d'activités commerciales, artisanales et industrielles de Magnac ! Il est important de signaler qu'après 3 années d'inactivité, l'association "Briance Artisans et Commerçants" (devenue « Les professionnels de la Briance ») s'est mobilisée en collaboration avec la mairie pour l'organisation de cette opération. Une opération soutenue par la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne et par les artisans, commerçants et entreprises de la commune. Merci également à la société Kurioscape de Limoges pour la création de ce "jeu d'évasion" grandeur nature et 100% original. La prochaine édition aura lieu le 12 octobre 2024 (c'est toujours le 2<sup>ème</sup> samedi du mois d'octobre, cela tombe donc à chaque fois le jour de notre foire mensuelle, l'occasion d'associer aussi les stands présents sur la place Donnet ce jour-là). ●





#### ACTIVITÉS SCOLAIRES

## DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

**Cette année, l'école accueille 75 élèves répartis dans 3 classes :**

- 24 CP/CE1 dans la classe de Mme Nexon
- 25 CE1/CE2 dans la classe de Mme Geoffre
- 26 CE2 dans la classe de Mme Labonne

Un effectif en constante évolution depuis quelques années, que ce soit à Magnac ou sur l'ensemble du Regroupement Pédagogique Intercommunal Château/Magnac/Vicq, qui compte aujourd'hui 238 élèves.

Depuis la rentrée, les élèves sont allés à la médiathèque du Père Castor, où ils ont pu visiter les archives et emprunter des livres pour la classe. Ils ont également participé au cross à Vicq/Breuilh. Certains élèves se sont qualifiés pour le cross départemental qui a eu lieu le 6 décembre à Saint Pardoux, où ils ont représenté notre école.

A l'occasion de la Semaine du goût, les élèves de l'école ont participé à différents ateliers culinaires avec pour objectif final la réalisation du repas du vendredi midi, partagé tous ensemble. Les CP/CE1 ont préparé une salade de fruits exotiques frais, avec l'aide de Frédérique et Anita. Les CE1/CE2 ont réalisé des sablés moldaves avec la complicité de Tatiana. Les CE2, quant à eux, ont cuisiné des "hot-dogs limousins" de A à Z ainsi que des frites de légumes. Pour cela, ils se sont rendus à la boucherie de Magnac et, par petits groupes, ils ont réalisé eux-mêmes leurs pains à hot-dogs, leurs saucisses et leur ketchup ! Un groupe était également chargé de réaliser les frites de légumes.

En décembre, les trois classes ont assisté à un spectacle, offert par la coopérative scolaire, à la salle des fêtes de Château-Chervix, avec leurs copains de Château. Puis, la veille des vacances, les élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes de Magnac pour partager avec les enseignantes, le personnel communal et quelques élus, le repas de Noël, concocté par Frédérique, notre cantinière. Ce moment de convivialité s'est terminé par le désormais traditionnel "quiz musical", préparé par Sébastien Péjou.

Cette année, les trois classes travaillent autour des Jeux Olympiques, ce qui leur permet de découvrir différents sports, grâce à des partenariats avec les clubs sportifs locaux. Une classe découverte à thématique sportive est prévue au mois de mai. ●

## À NOTER

### Spectacles en 2024

La représentation de la chorale est prévue **le vendredi 15 mars** à la salle des fêtes et le spectacle du RPI **le vendredi 21 juin**, à Vicq-sur-Breuilh.

### Site internet

Vous pouvez retrouver des infos utiles et des actualités des trois écoles du RPI sur le site internet : <https://rpimv.toutemonecole.fr>



**com com.**

## La compétence voirie

**La Communauté de communes a plusieurs compétences dont celle de la voirie. Avec un réseau de 450 km, sur 11 communes, pour une enveloppe budgétaire de près de 600 000 euros.**

Tous les ans, deux programmes sont mis en place ; le premier avec l'aide de l'ATEC, subventionné par le département. Ces travaux se font en 2 temps, une partie sur dépendance et l'autre sur la chaussée, ils sont effectués par des entreprises choisies suite à un appel d'offre. En 2023, pour notre commune c'est la Route de la Gare, de la place Pestour au rond-point de l'Ostende, qui a bénéficié d'une remise en état. À l'occasion de ces travaux, la commune en a profité pour créer des places de parking devant l'ancienne maison Lejeune.

Le deuxième programme concerne la campagne de point-à-temps, des travaux qui se font en régie, malheureusement ceux-ci n'ont pu être terminés à cause d'une panne de notre camion et des intempéries.

Le fauchage et le débroussaillage font aussi partie de la compétence communautaire. ●



# associations.



## Magnac Wa-Jutsu

### Le club de wa-jutsu se porte bien.

Une douzaine de pratiquants adultes (dont la moitié est féminine) fréquente assidûment les cours du mardi et du vendredi ainsi qu'une dizaine d'enfants au cours du mardi.

Toutes les ceintures sont représentées, de la ceinture blanche à la ceinture noire.

Cette discipline, à but non compétitif, prône le respect, la solidarité, l'harmonie et la paix (sans oublier la convivialité). L'ennemi n'est autre que soi-même, les pratiquants sont donc partenaires et non adversaires.

Cette pratique est ouverte à tous, quel que soit l'âge, et chacun travaille à son rythme en prenant soin de son corps.

Les cours adultes ont lieu le mardi de 20h00 à 22h00 et de 19h00 à 21h00 le vendredi.

Le cours enfants a lieu le mardi de 18h30 à 19h30 ;

tous les cours se pratiquent à la salle des fêtes de Magnac  
Pour tous renseignements merci d'appeler le 06 37 15 98 90  
Mr Richet, président.

## Amicale des retraités de Magnac-Bourg

Bonjour 2024 !

Nous étions environ 90 personnes à notre assemblée générale qui s'est déroulée le jeudi 11 janvier dernier. Bravo ... pratiquement tout le monde était présent et quelques « nouveaux » sont venus nous rejoindre, merci...

Nous avons enregistré treize nouvelles adhésions pour l'année 2024 et nous laissons la porte ouverte si quelques retardataires étaient tentés par notre amicale. On peut noter que parmi ces nouveaux adhérents, très peu résident sur Magnac-Bourg et même, sur l'ensemble de nos membres, une majorité habite les communes environnantes et même excentrées.

Nous nous posons la question de savoir la raison pour laquelle les Magnacauds et les Magnacaudes font de la résistance... qui nous donnera une réponse ?

Notre programme 2024 a été distribué, et reste à la disposition de toute personne souhaitant le consulter.



Nous avons commencé nos manifestations, à l'issue de notre assemblée générale, par la galette des rois et chaque mois nous nous retrouverons pour un moment de convivialité.

Contact :

Mr. Tarrade Gilbert – Président de l'association – 05 55 70 16 48

Meilleurs vœux à tous, belle année 2024.



## Le Rando Club de l'Issaure, un club qui marche...

Dans la Gazette de Magnac-Bourg 2023, je vous informais que le circuit de Caux venait d'obtenir son inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Son parcours de 10,5 km a été entièrement aménagé ; au printemps s'achevait le balisage et quelques travaux de nettoyage annexes. Il reste quelques panneaux signalétiques que le service départemental doit installer sur une partie du circuit.

Vous avez maintenant la possibilité de le découvrir. Pour vous y rendre rien de plus facile. En venant de Magnac par la D420 vous tournez à droite au carrefour du Martoulet pour emprunter la RD7bis. Le lieu de départ se situe sur la large piste de la carrière de Caux .

Le 27 août dernier se tenait la traditionnelle « rando de Nicole » qui a rencontré un franc succès avec 85 marcheurs qui sont partis à la découverte de la fontaine Saint-Martin, du Château de Montintin et de la lande de la Flotte. Les randonneurs avaient la possibilité de choisir 3 parcours de 17, 14 ou 12 km.

Le week-end de Pentecôte, plusieurs randonneurs sont partis à la découverte des chemins de randonnées en Dordogne. Pendant trois jours, outre la rando, ils ont visité plusieurs villages pittoresques comme Saint-Amand de Coly, Sainte-Nathalène, Saint-Geniès et une visite des Jardins de l'Imaginaire à Terrasson. Tout cela dans une ambiance conviviale.+

La dernière rando de l'année était organisée dans le cadre de la foire de Noël. La « balade de Nadau » (c'est son nom) se déroulait autour de Magnac. Mais patatras, les éléments météorologiques ont décidé qu'en cette année de sécheresse, la balade se ferait sous une pluie battante. Néanmoins 8 courageux randonneurs ont affronté les intempéries sur les 4,5 km du parcours (photo ci-dessus).

Si vous êtes intéressé pour randonner dans un esprit cordial ou règne la bonne humeur, vous avez la possibilité, avant d'adhérer, de participer à deux randonnées.

Pour rappel le club propose deux randonnées en après-midi par mois, le deuxième dimanche et le dernier samedi.

Pour tout renseignement, la présidente Nicole Buisson se fera un plaisir de vous répondre au : **06 83 12 93 86**

Vous avez la possibilité de vous rendre sur le blog :

<https://randdoclubissaure.wordpress.com/>

*Les belles couleurs de la lande de La Flotte.*



## Le Panier de Germaine

Le Panier de Germaine est une association qui vise à permettre l'accès pour le plus grand nombre à de la nourriture et des produits de qualité, en mettant en lien des consomma(c)teurs et des producteurs locaux en agriculture biologique sur le territoire intercommunal Briance Sud Haute-Vienne, tout en contribuant au développement et à la valorisation de ces producteurs. Les adhérents commandent en ligne sur la plateforme monépi.fr les produits de leur choix et selon le rythme qui leur convient (1 ou 2 fois/semaine, + ou -).

Le Panier compte de nombreux atouts : le système de pré-commande lutte contre le gaspillage, les permanences, temps de la distribution, permettent aux adhérents et aux producteurs de se rencontrer et un système de porte-monnaie à créditer offre de la souplesse dans le paiement des achats.

Le Panier de Germaine, c'est aussi un lieu :

- où les adhérents viennent récupérer leurs commandes de produits bio : légumes et fruits, pain, fromages, viande, boissons, pâtes, légumineuses, épicerie...), lors des permanences du mardi et du vendredi de 17h30 à 19h30 dans le local à Magnac-Bourg.

- où des animations sont proposées au fil de l'année : soirées conviviales, soirées jeux, musique, films et débats autour de thématiques en lien avec l'alimentation, l'écologie...

L'association fonctionne uniquement avec les adhérents bénévoles (administration, permanences, entretien du local, animations, groupe de travail...).

Cette année le Panier a mis en place un volet solidarité permettant de donner des légumes de ses producteurs (en provenance de La Ferme des Petits Singes et de la Ferme du Morillou) au Secours Populaire grâce aux dons libres de ses adhérents.

Vous souhaitez adhérer, consommer bio, local, et participer à la vie de l'association, envoyez-nous un mail ou appelez-nous ! Lors de votre adhésion, nous pourrions vous aider/apprendre à utiliser les outils de commande et répondre à vos questions quant au projet et au fonctionnement du Panier de Germaine.

Contact : [contact@panierdegermaine.org](mailto:contact@panierdegermaine.org) / Facebook : Panier de Germaine / tél : 06 14 61 04 55 / siège social : mairie de Saint-Germain-les-Belles.

Le local se situe au 64 bis, route Nationale, à Magnac-Bourg.

Adhésion annuelle : 1€ la première année puis 10 €/an.



## L'Occitane Football Club

Bonjour à tous,

Même si le parcours en Coupe de France aura été un peu moins héroïque cette saison que l'exercice précédent, l'Occitane aura quand même gravi 10 tours en deux saisons, ce qui est plus qu'honorable !

Mais le club ne se réduit pas aux seuls résultats réalisés par l'équipe fanion.

En effet, le club a engagé cette saison une 3<sup>e</sup> équipe sénior, ce qui démontre un certain engouement.

Côté féminines, 2 équipes séniors engagées encore cette saison, après les excellents résultats de cette catégorie en fin de saison dernière : doublé Coupe-championnat... Les résultats de leurs aînées ne sont sûrement sans rapport à la création d'une équipe strictement constituée de jeunes filles de 9 à 12 ans. Ces dernières apprennent très vite et réalisent déjà de belles performances.

Chez les jeunes (garçons de 10 à 15 ans) les résultats ne sont pas, là non plus, en reste, et constituent la plus belle récompense pour leurs éducateurs et l'énorme travail qu'ils réalisent.

Sur l'école de foot (enfants de 5 à 9 ans), environ 30 jeunes pousses vertes qui prennent plaisir tout en apprenant les bases du football.

## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Bourg

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Bourg, le bureau, ainsi que tous les amicalistes vous présentent leurs meilleurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024.

Nous tenons à vous remercier pour votre générosité comme chaque année pour vos dons lors de notre passage annuel pour notre traditionnel calendrier.

Nous espérons vous retrouver pour nos différentes manifestations que nous tiendrons cette année 2024.

Vous pouvez nous suivre sur notre

 Centre de Secours de Magnac-Bourg



Mais l'Occitane s'attache aussi à participer à la vie associative locale en proposant des manifestations extra-sportives (participation à la foire de Noël, concours de belote, soirée années 80, etc.)

Vous êtes toujours aussi nombreux à nous suivre, que ce soit autour des terrains ou sur les réseaux sociaux.

On compte encore et toujours sur votre soutien, comme vous avez su si bien l'exprimer jusque-là.

L'équipe dirigeante et l'ensemble des licenciés vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 !

Philippe Dubreuil

Contact : [fcoccitane.footeo.com](mailto:fcoccitane.footeo.com)

[Occitane.fc@gmail.com](mailto:Occitane.fc@gmail.com)

 [occitane football club](#)



## Happy Dog, club canin

En avant pour une nouvelle année !

Tous les membres de l'association Happydog, et leurs adorables toutous, souhaitent une très belle année 2024 aux habitants de Magnac-Bourg !

Grâce à de gentils bénévoles, qui donnent de leur temps et s'attachent à monter toujours plus en compétences, l'association propose des cours d'éducation canine et d'agility les samedis après-midis et des sessions de canimarche ou de canicross les dimanches matins, ouverts à tous et à toutes sortes de chiens. Vous avez un ou plusieurs chiens et vous souhaitez développer votre complicité ? Alors n'hésitez plus et contactez le club ! Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook. À très vite pour de beaux moments de partage !

**Happy Dog Club Canin - Rue du Verger, 87380 Magnac-Bourg**



*"Il n'est pas nécessaire d'avoir fait 10 ans d'étude de médecine pour sauver une vie. Les simples gestes qui sauvent des vies sont à la portée de tous."*

N'hésitez pas à vous former aux gestes de premiers secours, c'est avec grand plaisir que j'organiserai des



# Association des Parents d'Elèves du Collège Arsène d'Arsonval

L'Association des Parents d'Elèves du Collège de Saint Germain Les Belles se veut indépendante et apolitique.

Son but est de contribuer au bon déroulement de la vie des enfants au collège de diverses manières

- En aidant financièrement le collège au travers de nos différentes manifestations. L'argent ainsi récolté permet au collège d'organiser, à moindre coût pour les familles, les différents voyages scolaires.
- En participant au conseil d'administration du collège et aux différentes commissions liées à la vie du collège (hygiène et sécurité, éducation à la santé et citoyenneté, commission des menus,...). Les représentants de parents élus sont à votre écoute pour faire entendre votre voix lors des différentes réunions tout au long de l'année.

L'APE CAA est uniquement composée de parents bénévoles, toute idée nouvelle et les bonnes volontés sont acceptées avec joie.

Pour une meilleure visibilité et communication, vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook :

 [APE-collège-dArsonval-Saint-Germain-les-Belles-268597240329688/](https://www.facebook.com/APE-collège-dArsonval-Saint-Germain-les-Belles-268597240329688/)

N'hésitez pas à venir nous suivre, les informations importantes du collège y sont relayées ainsi que les informations concernant L'APE CAA.

Composition du bureau pour 2023/2024 :

- Présidente: Mme Myriam FAUCHER  
mail : [myriamfaucher1907@free.fr](mailto:myriamfaucher1907@free.fr)  
tél : 07 49 82 81 50
- Trésorière : Mme Blandine LABBÉ  
mail : [winnie.bl@neuf.fr](mailto:winnie.bl@neuf.fr)  
tél : 06 25 24 31 46



Tous les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année 2024.

formations. Pour cela vous pouvez me contacter au 06 34 26 68 66.

Le mot du Chef de centre, C'est avec une grande fierté que je remercie mes Sapeurs-Pompiers pour leur engagement ! L'année 2023 a été encore malheureusement une année exceptionnelle en terme d'interventions.

Si vous avez envie de partager notre aventure, venez nous rencontrer les dimanches matins autour d'un bon café, ou contactez-moi au 06 19 90 35 47 pour de plus amples renseignements.

Prenez soin de vous, et que 2024 vous apporte bonheur, santé et joie, ainsi qu'à vos proches.

Ltn Laurent Biarnaix, Le chef de centre  
Kévin Biarnaix, Le Président de l'Amicale

## Le Jardin aux Abeilles

### Comment débuter en apiculture ?

Vous vous intéressez à l'apiculture mais vous n'y connaissez rien ou peu de chose ?

Vous souhaitez contribuer à la pollinisation ?

Vous aimeriez produire votre propre miel afin de goûter aux délices des abeilles ?

Un ami vous a aidé à capturer un essaim d'abeilles, mais vous ne savez pas comment vous en occuper ?

Venez apprendre à conduire un rucher et partager des connaissances en apiculture au rucher école.

Le rucher école est situé au 80 Route Nationale à Magnac-Bourg.

Les cours ont lieu pendant la saison apicole, les samedi après-midi, 2 cours théoriques en salle début mars puis tous les 15 jours au rucher école pour observer les colonies d'abeilles et manipuler.

Notre assemblée générale s'est tenue le 3 février 2023 à 17 h, à la salle des fêtes de Magnac-Bourg.

La fête de l'abeille aura lieu le dimanche 16 juin 2024.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien. Bonne année à toutes et à tous.

Le jardin aux abeilles

80, Route Nationale - 87380 Magnac-Bourg

[lejardinauxabeilles@gmail.com](mailto:lejardinauxabeilles@gmail.com)

[lejardinauxabeilles.sitew.fr](http://lejardinauxabeilles.sitew.fr)



Les abeilles ont bâti leur nid dans un prunier à la Tamanie, c'est assez rare, d'habitude l'essaim s'installe dans un tronc d'arbre creux, dans un trou de mur, ou dans une cheminée.



## Gymnastique volontaire

La saison 2022-2023 a accueilli des adhérents nombreux et très assidus aux deux séances hebdomadaires de renforcement musculaire proposées (lundi 20h et jeudi 10h).

À la rentrée 2023, de nouvelles personnes nous ont rejoints le lundi à 20h. Cette séance est ouverte à tous, mais plus spécifiquement à des « actifs » qui prennent plaisir à profiter d'un cours répondant à leurs besoins de bouger, de se dépenser en fonction de leur force physique dans une ambiance revigorante ! La séance de renforcement musculaire du jeudi à 10h a aussi vu ses effectifs augmenter. Elle s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent conserver une activité physique régulière avec une séance de gymnastique soutenue mais adaptée à leurs niveaux.

Par ailleurs, la saison 2022-2023 nous a permis de réfléchir et de répondre aux besoins ressentis par certains adhérents d'améliorer encore leur condition physique et de favoriser leur bien être en créant une nouvelle séance de gymnastique par semaine. Grâce à l'obtention d'une aide financière dans le cadre des Projets Sportifs Fédéraux et de la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes de la Mairie pour ce nouveau créneau, une séance de stretching (étirements, assouplissements, équilibre et bien être) est proposée depuis septembre 2023, le mardi à 10h (photo ci-dessus). Nous sommes très heureux de constater que la demande est importante. Les anciens adhérents ainsi que les nouveaux arrivants apprécient cette séance basée sur l'écoute de son corps et l'accomplissement d'exercices destinés à permettre à chacune et chacun de trouver la façon de se détendre et de progresser en fonction de son état et de ses moyens physiques.

Vous l'aurez compris, si vous désirez vous entretenir physiquement et passer une année 2024 tonique et stimulante, rejoignez-nous dans l'ambiance chaleureuse et conviviale qui caractérise cette association depuis 51 ans maintenant !

**le lundi à 20h et/ou le jeudi à 10h.**

**Françoise Paimblanc, Présidente**

**Tél : 06 59 86 29 05**

## Les Bambinous

La sensibilisation de l'équipe aux « gestes écologiques » fut le point de départ de ce projet débuté il y a maintenant 2 ans. Notre engagement avec L'association Label vie nous a permis de nous former (gestes écologiques, alimentation durable, éducation à l'environnement...), de partager avec d'autres



## L'association des professionnels de la Briance

est relancée sur son secteur d'origine à savoir l'ancien canton composé des 8 communes :

- Château-Chervix
- Glanges
- La Porcherie
- Magnac-Bourg
- Meuzac
- Saint-Germain-les-Belles
- Saint-Vitte-sur-Briance
- Vicq-sur-Breuilh



Les objectifs de l'association :

- Développer les synergies entre les acteurs de la vie économique (particuliers, professionnels et institutionnels)
- Augmenter la visibilité des entreprises, artisans, commerçants et professions libérales
- Permettre le partage de compétences, d'expertises et d'expériences
- Animer le tissu économique local
- Développer la visibilité de notre territoire
- Tisser des liens avec les autres associations du territoire

Les services proposés :

- Création et édition d'un Répertoire Métiers des adhérents, qui sera envoyé à l'ensemble des habitants des 8 communes
- Création d'un Répertoire Numérique pour faciliter l'envoi aux nouveaux arrivants
- Organisation d'événements et d'ateliers de partage de compétences et expertises sur des sujets spécifiques aux profession-

structures (via des Visio), nous mobiliser et nous guider sur tout ce qui est possible de faire et de moins faire.

Précurseurs dans la région et parce qu'il nous paraît urgent d'agir, nous avons commencé, tels des colibris (voir légende), à mettre en place des actions pour et avec les enfants :

La liste est longue : recyclage, limitation de la consommation d'eau (moins de machines, récupération de l'eau des verres ou des jeux d'eau pour l'arrosage), lumières éteintes quand la luminosité est suffisante (retirer les ampoules en trop), achats de feuilles recyclées... Nous fabriquons : liniment, savon, gel hydro, lessive, peinture, pâte à modeler...

L'environnement étant au cœur des activités, les enfants sortent toute l'année. Nous avons fabriqué des bacs à terre, un mur d'escalade, une cuisine extérieure... Les enfants observent les arbres et les plantes, les fleurs et les taupinières, les grillons et les oiseaux, et le chat « Rocco » qui fait son tour quotidien. Chez nous les cartons font offices de cabanes et de couffins, certains goûters se font dans l'herbe, et les restes alimentaires font le bonheur des poules.

L'utilisation d'un nettoie vapeur (répondant aux normes AFNOR) pour les sols, les surfaces et certains jeux nous permet de ne plus utiliser de produits issus de la pétrochimie. Un investissement important pour une structure associative, mais qui nous a été possible de concrétiser grâce à une subvention conséquente de la CAF Haute-Vienne.

Obtenir ce label est une réelle reconnaissance de notre travail, mais n'est pas une fin en soi ! Nous avons encore du travail, des « manches à relever », et des mentalités à faire évoluer. Ce tra-

vail doit désormais s'élargir et prendre en compte l'ensemble des acteurs du territoire (notamment la communauté de communes et la cantine scolaire avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration).

Tout cela paraît simple mais nécessite une importante réflexion d'équipe, un réel engagement que nous souhaitons maintenir et continuer à améliorer.

Les Bambinous, c'est aussi une passerelle avec l'école de Vicq-sur-Breuilh, des temps d'éveil musical avec Cyprien, des ateliers sno

ezelen, des séances de lecture avec Laurence de la médiathèque du Père Castor, une boîte à livres, des parents bénévoles impliqués, des chantiers participatifs, des temps de formation autour du jeune enfant et des pratiques professionnelles...

*Colibri tire son nom d'une légende amérindienne, Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »*



## Magnac Patchwork Loisirs

### VIVE 2024

Notre passion pour les loisirs créatifs continue de nous émerveiller.

Les sources d'inspiration sont nombreuses : patchwork, l'appliqué, broderie traditionnelle, broderie au ruban, point de croix, Sashiko, etc... Un bel éventail de loisirs est un remède idéal contre la morosité et l'ennui.

Nos doigts fourmillent de bonheur en s'activant dans le choix de nos tissus, fils, dentelles, rubans, boutons et accessoires diverses. Nous créons, nous fabriquons, nous donnons corps à toutes nos réalisations. C'est vraiment passionnant.

Les journées de l'amitié sont synonymes de joie. Les ouvrages que nous confectionnons ensemble, renforcent notre curiosité et notre envie de toujours plus entreprendre.

Notre aventure continue.

Nous invitons chaleureusement toutes celles qui souhaitent partager notre passion, à nous rejoindre les vendredis de 14 h à 17 h à l'Espace Briance Breuilh de MAGNAC-BOURG.

Pour tous renseignements concernant l'association, contactez : Dominique Albrycht au 05 55 48 30 47

- nels (fiscal – social – facturation – équilibre vie pro/perso - ...)
- Organisation d'Afterwork
- Permettre aux adhérents de bénéficier de tarifs groupés et négociation de groupe (Fournitures, énergie, assurances, ...)

Nos valeurs : la proximité, l'union et la solidarité.

Notre ambition : créer un réseau professionnel de proximité et de qualité

Des membres référents sur chacune des communes sont nommés, afin d'animer et accompagner au plus près de nos professionnels.

Vous souhaitez faire partie de l'aventure, avez des questions ou interrogations, besoin d'être entouré et accompagné ? N'hésitez pas plus longtemps et contactez-nous !

### Informations pratiques

#### Composition du bureau :

Président : Christophe SÉNÉGAS

Vice-présidente : Agnès BEGON

Trésorier : Damien MARBOUTY

Trésorière adjointe : Léa SERALY

Secrétaire : Alexandre DESIMPEL

Secrétaire adjointe : Carole BARDEAU GÉRARD

La cotisation 2024-2025 est fixée à 100 euros pour deux ans.

Nous joindre : [asso.pro.briance@gmail.com](mailto:asso.pro.briance@gmail.com) - 06 51 93 76 77

Adresse : Mairie – 87380 Magnac-Bourg

« Seul on va plus VITE ensemble on va plus LOIN »

## Relais Petite enfance

### Rencontres, éveil et partages...

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public soutenu techniquement et financièrement par la CAF de la Haute-Vienne. Il est implanté sur la Communauté de communes Briance-Sud Haute-Vienne depuis Avril 2008. C'est un lieu d'échanges, d'écoute et d'informations destiné aux familles et futurs parents ainsi qu'aux assistants maternels et candidats à l'agrément.

Il doit répondre à 4 grandes missions :

- Être un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistants maternels et les candidats à l'agrément
- Être un lieu de professionnalisation et de rencontres pour les assistants maternels
- Être un lieu d'animation avec les professionnels, les enfants et les parents afin de participer à la qualité de l'accueil au domicile des assistants maternels
- Être un lieu de participation à la fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Ce service propose des temps collectifs destinés aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent et des temps de permanence.

Les temps collectifs destinés aux assistants maternels et aux enfants sont :

- Des temps de travail ayant pour objectif de favoriser les rencontres, les échanges, le partage d'observations, d'idées et de pratiques professionnelles.
- Des temps d'éveil collectif permettant aux jeunes enfants de vivre des interactions, de découvrir et de manipuler des jeux et matières parfois différentes de chez l'assistant maternel (jeux de transvasement, peinture, collage, etc. ...).

Un partenariat existe avec la médiathèque du Père Castor qui se déplace au RPE une fois tous les 2 mois pour raconter des histoires, chanter des comptines et ouvrir les enfants aux livres.

Lors de ces temps d'animation, les assistants maternels sont en situation professionnelle et restent responsables des enfants au sein du RAM.

Les temps de permanence permettent d'obtenir :

- Des renseignements sur le métier d'assistant maternel (La convention collective, le contrat de travail, la rémunération...)
- Une liste actualisée des assistants maternels qui exercent sur les 11 communes couvertes par le RPE BSHV (Briance-Sud-Haut-Vienne)
- Des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire et une écoute des besoins des familles.
- Des informations de base sur les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur.

#### Où s'adresser ?

Angélique Tournieroux

La Mercerie, 87260 Vicq-Sur-Breuilh

05.55.06.01.53 / 06.73.01.86.50

ram.issaure@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et vendredi : 9h00-12h00 Animation

Lundi et vendredi : 13h30-16h30 Permanence

Mercredi : 13h45-16h15 Permanence



## ALSH

L'année 2023 a retrouvé sa fréquentation d'avant Covid et je remercie les familles d'avoir renouvelé leur confiance auprès des équipes qui ont à coeur de proposer des activités multiples et variées aux enfants et adolescents des 11 communes de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne. Les projets réalisés lors des mercredis: atelier percussions, séances sportives (base-ball, tir à l'arc, rugby flag, handball, boxe), sécurité routière, atelier lecture, jardinage, sans oublier l'aide aux devoirs. Certaines séances ont été mutualisées avec l'Accueil de Loisirs de Saint Germain les Belles dans le cadre du Plan Mercredi. En ce début d'année, 50 à 60 enfants bénéficient de ces ateliers. Pendant les vacances, ce sont des semaines à thème ou des séjours qui sont proposés pour les maternelles et les primaires. Dorénavant, le local du Pôle Ados qui fait partie de l'Accueil de Loisirs, s'identifie par une fresque extérieure qu'ont réalisée les jeunes de 11 à 17 ans, qui ont bien compris que le fonctionnement de ce pôle dépendait de leur investissement. Des sorties, des camps, des activités sur place sont préparés avec eux. Une Junior association verra le jour en 2024 afin de pouvoir mener des actions et financer des projets différents de ceux proposés dans le cadre du pôle Ados. L'accueil des enfants en situation de handicap est également une de nos priorités. Les familles concernées nous confient leur enfant et nous adaptons l'accueil de celui-ci en sensibilisant les autres enfants à son arrivée, ou en détachant un animateur qui gère la journée avec et pour cet enfant. L'année 2024 sera encore riche en développement et en projets afin de satisfaire au mieux l'accueil des familles et leur offrir un mode de garde de qualité. Toute l'équipe souhaite à tous et à toutes une année heureuse et prospère.

La directrice

Barèmes dégressifs

Calcul du quotient familial :  $\text{revenu fiscal de référence} / 12 \text{ mois} / \text{nombre de parts}$

De 0 à 800 : 9€50 pour le premier enfant //

De 801 à 1400 : 10€ //

A partir de 1401 : 10€50

6€60 pour le deuxième enfant et les suivants quel que soit le quotient familial

Ces tarifs sont applicables si les enfants d'une même famille fréquentent le centre le même jour.

Le passeport CAF, les aides de la MSA, sur présentation des justificatifs. Les aides des comités d'entreprises, les tickets CESU, les chèques vacances sont également acceptés.

Horaires d'ouverture centre de loisirs

7h00 / 19h00 les mercredis et les vacances

Pôle ADOS 13h30 / 19h00 les vacances. ½ tarif forfait journée Alsh

Pour tous renseignements, contacter la directrice Nardi Lydie au 05 55 48 98 12 ou par mail [alsh-leszigouigouis@orange.fr](mailto:alsh-leszigouigouis@orange.fr)



## Club Multi - collections de l'Issaure

Comme tous les ans nous organisons :

- **une bourse de collectionneurs** le dimanche 12 Mai 2024 à la salle des fêtes de Magnac-Bourg. Toute personne possédant une collection, originale ou pas, petite ou grande, mais importante à vos yeux, est la bienvenue. Cette manifestation est un lieu idéal pour échanger, compléter, découvrir. Vous y trouverez par exemple : timbres, fèves, monnaies, cartes postales, petits jouets en bois ou autres, vieux papiers, etc...
- Tous les premiers dimanches du mois à 10 h à la salle Célérier de Magnac, nous pouvons vous aider à constituer ou compléter votre collection avec cotes officielles. Toute personne recherchant un objet ou matériel, ou ayant des doutes sur sa valeur, peut s'y rendre pour demander des informations.
- Nous participons également au marché de Noël avec vente et exposition de cartes postales spéciales Magnac.

Le président Jean Lafond  
Téléphone : 05.55.48.70.36



## Fit'MB

### À fond la forme !

L'association Fit MB, tous ses membres ainsi que Cédric professeur de sport diplômé, vous donnent rendez-vous tous les mercredis de 19h à 21h à la salle polyvalente pour un cours de Zumba suivi de celui de strong. La convivialité et la bonne humeur sont de mises afin de se dépenser sans y penser ! Un cours d'essai sera offert à celles et ceux qui n'ont jamais essayé.

Pour plus de renseignements veuillez contacter Prescilla au 06.15.81.89.58.

## NAISSANCES

- CÉLÉRIER Maxence**, Bastien, Paul  
– 19 janvier  
**CHAPUT Luka** – 26 décembre  
**DELZONGLE Soline** – 18 septembre  
**GERAUD GLAUME Marius**,  
Jacquelin, Alain – 30 avril  
**GUY Rafaël**, Paul – 02 octobre  
**MAURY Maëlys**, Mélanie, Anaïs  
– 12 juillet  
**PARMANTIER Ayden** – 03 juillet  
**REIGNEY GOUJAUD Alice**, Anna  
– 03 septembre  
**VERRIO Fletcher**, Waldy – 30 août  
**VERRIO Giulia**, Zoé – 29 juillet

## MARIAGE

- MÉDARD Patrick** et **KARSENTY Viviane**, Renée – 24 juin  
**GAILLARD Jordan**, Jean-Louis et  
**MALICHIER Anaïs**, Lucile – 05 août  
**LAFOND Jean** et **MOUNIER Lucette** Eliane – 24 août  
**MANDENG Samuel** et **BARRIERE Aude**, Lucille – 26 août  
**LAGUEYRIE Cédric** et **PORCHERON Géraldine**, Michelle – 23 septembre

## DÉCÈS

- DHENNIN Jean-Jacques**, Marc divorcé de Jeanine Nicole LESPINAS – 08 mai  
**TATERODE Hyacinthe**, Baptiste époux de Monique, Alice VIEILLARD – 15 mai  
**DEMARS Marie-Louise** épouse de André ALBIN, - 29 mai  
**FIANCETTE Jean** époux de Yvonne, Michèle TRICARD – 02 juillet  
**KUREK Jean-Claude** époux de Patricia, Jacqueline, Nicole COUCHET – 07 août  
**GUILLOT Paul**, Fernand époux de Marie-Thérèse DAUDE – 30 août  
**LORNAC Simone**, Maryse épouse de Michel, Lucien, Jules ETHENOZ – 14 septembre  
**BOISSEAU Andrée**, Jeanne veuve de André JAMET – 29 septembre  
**MERLIAUD Jeanne**, Emma veuve de Max, Martial, Louis BARRIÈRE – 11 octobre  
**SIBENALER Lucette**, Jacqueline épouse de Gérard, Raoul, Marcel MALISSIN – 06 novembre  
**CASTEL Yves** époux de Renée CROUZILLE – 13 novembre  
**CRUVEILLER Marcelle**, Odette veuve de André POUYADOUX – 15 novembre  
**DELAGE Christian**, Roger – 29 novembre

état civil.

# RÉSULTATS DES EXERCICES DE

## A - FONCTIONNEMENT

### Réserve de fonctionnement début 2023

Elle était de 149 424 € début 2022 ; en y ajoutant l'excédent de fonctionnement 2022 de 218 277 €, on obtient la réserve de fonctionnement de 367 701 € début 2023 ; cette réserve est destinée à financer de nouveaux investissements.

**Résultats 2023** Ils sont proches de ceux du

budget 2022 : les tableaux ci-dessous parlent d'eux-mêmes.

### DÉPENSES

L'augmentation modérée des dépenses s'explique principalement par l'inflation (alimentation, salaires), par des défaillances de matériel en particulier de cuisine, et par une animation plus importante (fêtes et cérémonies, village étape,...).

DÉPENSES		2023	%	2022
60	Achats et fournitures	152 735	17 %	150 243
61/62	Services extérieurs[ <i>note</i> ]	148 176	17 %	127 375
63	Impôts, taxes et versements	8 987		11 307
12	Charges de personnel	454 634	51 %	439 685
65	Charges de gestion courante	104 378	12 %	92 875
66/67	Autres charges (financières,...)	11 286		9 856
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>880 195</b>		<b>831 340</b>
Opérations comptables		14 1656		71 964
<b>Total des dépenses comptables</b>		<b>894 361</b>		<b>903 304</b>

[*Note*] Les services extérieurs regroupent : locations, entretien et réparation (matériel, bâtiments publics, mobilier), assurances, documentation, honoraires, fêtes et cérémonies, affranchissements, communications.

Voilà quelques dépenses parlantes :

		2023	2022
60612	Énergie - Électricité	45 398	55 094
60621	Combustibles	29 655	30 933
60622	Carburants	10 104	7 884
60623	Alimentation	46 677	37 875
6232	Fêtes et cérémonies	19 249	14 166
6531	Indemnités aux élus	44 568	43 930
6574	Subventions aux associations	20 997	21 026
70388	Camping	8 602	4 835

## RECETTES

RECETTES RÉELLES		2023	%	2022
70	Produits des services, du domaine	77 990	7	77 228
731	Impôts locaux (taxes foncières)	476 932	43	440 829
73	Autres taxes (ex professionnelle)	223 754	19	233 687
74	Dotations et participations État	256 287	23	234064
75	Autres produits de gestion	49 766	5	35 401
13	Atténuation de charges	24 831		30 009
76/77	Produits exceptionnels	7 234		39 875
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 116 794</b>		<b>1 091 093</b>
Opérations comptables		340		30 488
<b>Total des recettes comptables</b>		<b>1 117 134</b>		<b>1 121 581</b>

Les impôts locaux représentent une grande part des recettes de la communes (43%) ; ces impôts, taxes foncières sur le bâti et le non bâti, sont calculés à partir de «bases de calcul » fixées par

le gouvernement : le conseil municipal vote un pourcentage qui permet de calculer, à partir de ces bases, la recette qui reviendra à la commune ; l'équipe municipale n'a pas modifié ce pourcen-

On peut consulter les budgets et les comptes administratifs sur le site de la mairie > [magnac-bourg.fr](http://magnac-bourg.fr) > rubrique "Vie municipale".

tage depuis son entrée en fonction ; cela n'empêche pas que les impôts puissent augmenter si le gouvernement décide d'augmenter les « bases de calcul », ce qui sera le cas en 2023 puisqu'il a décidé de les augmenter de 7,1 % (<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-est-calculée-ma-taxe-foncier-pourquoi-t-elle-augmente-en-2023>).

## Excédent

Par différence entre les recettes et les dépenses comptables, on obtient l'excédent de 222 773 €, résultat satisfaisant compte tenu de la situation générale ; cet excédent va alimenter la réserve de fonctionnement destinée à financer les investissements.

## B - INVESTISSEMENT

### Réserve d'investissement début 2023

Elle était de 12 330 € début 2022 ; en y ajoutant l'excédent 2022 de 319 122 €, en grande partie de 200 000 € (voir plus loin), on obtient la réserve d'investissement de 331 452 € au début de 2023 ; cette réserve sera en particulier utilisée pour financer les investissements réalisés mais pas encore payés en 2022, essentiellement la boucherie-charcuterie.

### Résultat par opération d'investissement

**Boucherie-charcuterie** : 275 588 € de dépenses pour terminer les travaux, et 104 311 € de subvention de l'État et du Département ; il restera à encaisser 30 000 € de subvention de la Région en 2024.

**Agrandissement du cimetière** : les travaux réalisés en 2023 ne seront payés qu'en 2024 (90 000 €) ; 11 354 € de subvention de l'État du Département

ont été encaissés et 26 493 € doivent encore être encaissés en 2024.

**Projet Espace cœur de bourg, soins et bien être** (ex Chez Maria) : l'acquisition des bâtiments a coûté 89 000 €, les études d'architectes (APS) 6 330 €. Une demande de subvention a été déposée en septembre auprès du Département et fin décembre 2023 auprès de l'État.

**Travaux sur l'église** : à la suite du coup de foudre de l'été il a été nécessaire de poser un filet de sécurité d'un coût de 7 176 € ; les travaux de réparation sont prévus pour 2024.

**Sens unique** : 12 000 € de travaux ont été réalisés cette année après ceux de 2022.

**Citerne pour eau de pluie** : l'achat a coûté 1 375 €

### Hors opération

En dehors de ces opérations d'investissement il faut compter 42 582 € de remboursement d'emprunts, et 23 000 € de recettes diverses (FCTVA, taxes d'aménagement).

### Emprunt

Le plan de financement de la boucherie-charcuterie prévoyait un emprunt de 150 000 € qui devait être réalisé fin 2022 ; en raison de l'augmentation des taux en cours et sur les conseils du Comptable Public, il a été décidé de faire un emprunt un peu plus important de 200 000 € pour accroître la réserve d'investissement ; les annuités de cet emprunt sur 20 ans au taux de 2,3 % sont financées par le loyer de la boucherie-charcuterie.

### Bilan

Au total on compte 435 670 € de dépenses pour 139 900 € de recettes, soit un déficit de 296 000 € entièrement financés par la réserve d'investissement.

16 000 € de taxes d'assainissement (estimation) et 16 373 € de contribution de la commune.

**Bilan du fonctionnement** : un déficit de 11 645 € aisément financé par la réserve de fonctionnement de 197 155 € début 2023.

**Dépenses d'investissement** : 5 598 € d'opération comptable.

**Recettes d'investissement** : 25 841,45 € dont 3 851 € de FCTVA et 21 989 € d'opération comptable.

**Bilan de l'investissement** : un excédent de 20 243 € qui vient s'ajouter à la réserve d'investissement de 36 390 € début 2023. ●

## LES GRANDS CHIFFRES

0 %

AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

51 €/HABITANT

ANNUITÉ D'EMPRUNT  
(57 000 € au total)

208 167 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

395 €/HABITANT

ENCOURS DE LA DETTE  
(435 000 € au total)

880 195 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

## BUDGET ASSAINISSEMENT - 2023

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la gestion de la distribution d'eau a été transférée au Syndicat Vienne Briance Gore. L'assainissement reste de la compétence de la commune jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026, date à laquelle elle devrait être transférée à la Communauté de Communes. L'activité est donc très réduite, se résumant à la résolution des problèmes éventuels qui se posent.

**Dépenses de fonctionnement** : 53 039 € dont 21 989 € d'ordre comptable et 17 069 € de transfert au budget communal en remboursement du temps passé par le personnel.

**Recettes de fonctionnement** : 41 394 € dont

PATRIMOINE

# LE CIPPE GALLO- ROMAIN DE MAGNAC- BOURG



**Peut-être l'avez-vous déjà vu... ou pas. Le cippe de Magnac est pourtant assez réputé en Limousin, d'autant plus que la Haute-Vienne en compte seulement une bonne trentaine. Celui de Magnac se trouve actuellement dans le jardin de l'office de tourisme, où on peut l'admirer. C'est, semble-t-il, le seul qui soit en serpentine (en serpentinite devrait-on dire), alors que les autres sont réputés être en granite.**

Mais qu'est-ce qu'un cippe ? C'est tout simplement un petit monument de pierre qui était situé auprès d'un site funéraire gallo-romain, un peu comme une pierre tombale dressée. Certains portent des inscriptions. Cela ne semble pas être le cas pour celui de Magnac.

## Le cippe de Magnac

Le cippe mesure 87 à 88 cm de haut et sa base légèrement bombée n'est pas parfaitement régulière. Il se compose d'une partie inférieure un peu vrillée sur elle-même, d'une carène (collerette) périphérique et d'un bulbe sommital. Le bulbe n'est pas parfaitement centré sur la carène. La pierre ne possède d'ailleurs pas une géométrie parfaite. Il faut dire que tailler cette serpentine de qualité moyenne n'a pas forcément été une chose simple. Le haut du bulbe est affecté par un feuilletage naturel presque vertical qui n'a pas jusqu'ici entraîné de détérioration de la pierre. Par contre, des brisures tardives affectent certains des coins à la base de la pierre et sur la carène.



Pour donner quelques dimensions supplémentaires, la hauteur de la base du cippe au sommet de la carène est de 57 cm et celle du bulbe au-dessus varie de 28 à 30 cm. Le périmètre à la racine du bulbe est de 86 cm et le périmètre au plus large est de 90 cm. La hauteur de la carène est d'environ 8 cm. Sa largeur autour du bulbe varie de 2 à 5 cm perpendiculairement aux côtés ; elle est évidemment plus grande dans les angles. Les côtés de la base, très irréguliers, avoisinent 37 cm et ceux de la carène, tout aussi irréguliers, une trentaine de cm.

## Une histoire de la connaissance du cippe

Une carte postale ancienne (ADHV, 46 Fi 9055), qui est probablement antérieure à 1903 (car la croix du clocher est encore entière) montre la rue Nationale munie d'un caniveau pavé. A



l'angle de la route de Château, l'actuelle rue Paul Renaudie, le cippe se campe majestueusement contre un bâtiment pourvu de deux portes en bois : l'une peut être une entrée d'étable, l'autre celle d'une grange. Ce bâtiment a depuis été remplacé. Le rôle du cippe, à cette époque, est clair : il est destiné à éloigner les charrettes du coin du bâtiment afin d'éviter des détériorations. On appelle ce type de pierre un chasse-roue ou un chasse-moyeux. En 1903, on ne connaissait pas alors la vraie nature gallo-romaine de cette pierre.

En 1947, Jean Perrier, de la Société historique et archéologique du Limousin (SAHL) signale sa présence et l'identifie comme un cippe, tout en précisant qu'on en voit seulement la partie sommitale. A l'époque, les gens disaient avoir toujours vu la pierre à cet endroit-là.

Le 30 janvier 1962, Gaston Redor, curé de Magnac, signale à la SAHL que le cippe a été dégagé et transporté dans le jardin de Mme Célérier. Une hauteur, erronée, de 97 cm de haut lui est attribuée.

En 1963, François Eygun, directeur de la circonscription culturelle de Poitiers, signale dans Gallia (p. 182) que le cippe a été déterré et transporté dans le jardin de Mme Raoul Célérier, c'est-à-dire juste en face (bâtiment aux nombreux volets sur la carte postale présentée plus haut). Il précise que le « cippe funéraire gallo-romain en serpentine » est un « bloc pyramidal à base quadrangulaire et dont l'entablement est surmonté d'un relief ovoïde symbolisant la pomme de pin ». La hauteur totale est de 0,97 m. F. Eygun reprend donc la hauteur erronée déjà publiée. Pourtant, plusieurs personnes de Magnac, nées après cette date, pensent avoir vu le cippe encore en place à l'angle des rues. Mystère.

En 1986, Daniel Arnaud mentionne le cippe dans son ouvrage (voir bibliographie), mais sans donnée nouvelle.

Vers 2003, après le décès de Mme Célérier, et avec l'accord de son petit-fils Christophe, le cippe est déplacé en juillet à l'office de tourisme de l'Issaure, nouvellement créé.

En 2004, Maurice Carpe le mentionne brièvement.

En 2023, le cippe est toujours dans le jardin de l'Office de tourisme, toujours aussi admirable.

## D'où provient le cippe ?

Il est impossible de répondre précisément à la question, faute d'information écrite. Toutefois, dans la mesure où ce petit monument est de nature funéraire et qu'on trouve des cippes seulement aux temps gallo-romains, il n'est probablement pas dans son lieu d'origine. En effet, les cimetières gallo-romains ne se trouvaient pas près des agglomérations, mais plutôt à distance près de grandes routes. Or ces routes suivaient préférentiellement des puges, c'est-à-dire des lignes de crête, car c'est là que l'eau s'égoutte le plus facilement et maintient la chaussée sans ornières. Les Celtes (Gaulois) utilisaient déjà ce principe.

On sait que la grande voie romaine du secteur de Magnac venait du secteur de la villa d'Antone, suivait la crête du relief entre le Blanzou et la Petite Briance et allait ensuite vers La Chaussade et La Plagne, où des tuiles à rebord ont été trouvées. Maurice Carpe a signalé en 2004 (p. 4) des tuiles, une petite tête et divers objets découverts non loin de La Chaussade (la toponymie des parcelles où ils ont été trouvés n'apporte cependant pas d'information) et des tuiles à rebord aux alentours de Magnac. Malgré tout, on sait aujourd'hui que la présence de tuiles à rebords ne suffit pas à elle seule à caractériser un habitat gallo-romain. Une caractérisation très précise des vestiges découverts est nécessaire pour qu'on puisse leur attribuer une valeur historique. C'est aussi pour cela que les fouilles sont strictement réglementées. Une villa gallo-romaine a été identifiée à Traitrade, un peu à l'écart d'une autre voie de pouge menant de l'actuelle Croix-Bertrand à Chavagnac. Compte tenu de la configuration du paysage autour de Magnac, le cippe pourrait provenir soit des environs de cette voie, qui se prolonge dans l'autre direction vers Le Temple, soit des environs de La Chaussade ou de La Plagne.

Il a pu y avoir un village gallo-romain à Magnac – si les tuiles sont bien gallo-romaines – mais à ce jour on n'en a pas la preuve formelle.

On ne peut pas dire guère plus. Peut-être, de nouvelles découvertes apporteront-elles leur éco d'information.

On notera au passage la toponymie : La Chaussade pour la chaussée, Traitrade pour « au-delà de la route », La Plagne pour la plaine.

**Claude Mouret**

Sources utilisées pour l'historique

Anonyme, consulté le 5 décembre 2023. Cippe, « Le retour ».

[http://issaure.free.fr/magnac/index\\_fichiers/Page1501.htm](http://issaure.free.fr/magnac/index_fichiers/Page1501.htm),

Arnaud, Daniel, 1986. Cippes. In Haute-Vienne. Guide des richesses artistiques. Architecture, 256 p. (voir p. 93).

Carpe, Maurice, 2004. Magnac-Bourg, une commune atypique. 18 & 19e siècles. Mémoire Histoire et Patrimoine n° 7, 355 p. Voir p. 5.

Eygun, François, 1963. Circonscription de Poitiers. Gallia, 21-2, pages 433 à 484. Voir p. 482.

Perrier, Jean, 1948. Sur le cippe de Magnac-Bourg. Bull. Société archéologique et historique du Limousin, tome 82, p. 107 des p.v., séance du 30 sept. 1947.

(<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9745737m/f561.item>)

Redor, abbé, 1963. Le cippe gallo-romain de Magnac-Bourg. Bull. Société archéologique et historique du Limousin, tome 90, p. 268 des p.v., séance du 30 janvier 1962.



DU BON USAGE DE LA LECTURE

## Découvrez les bienfaits d'une bibliothèque !

Parlons un peu de notre belle bibliothèque ... Venez seul(e) ou accompagné(e), avec vos enfants, vos petits-enfants, un espace lecture leur est dédié... les bénévoles vous y accueillent le mercredi et restent à votre écoute pour élargir cette ouverture à d'autres jours si le nombre des lecteurs la favorise.

La visite d'une bibliothèque permet de prendre une pause, de s'arrêter le temps de faire le tour des rayons, de choisir un livre, de feuilleter un magazine, de lire une bande dessinée... Au fait, connaissez-vous les 10 bienfaits de la lecture ?

- Elle stimule le cerveau
- Elle diminue le stress
- Elle améliore les connaissances
- Elle permet d'accroître son vocabulaire
- Elle améliore la mémoire
- Elle développe les capacités d'analyses
- Elle améliore l'attention et la concentration
- Elle parfait la rédaction
- Elle tranquillise l'esprit

Et... c'est un divertissement gratuit.

Fréquenter la bibliothèque, c'est une solution pour avoir moins besoin de voir votre médecin. .... La lecture est une bonne thérapie, elle calme les angoisses et instaure une communication. Alors venez au **2, Croix Bertrand, espace Briance-Breuilh le mercredi 9h30/11h30 et 14h30/17heures – accueil téléphonique 05 55 00 46 42.**

À bientôt ...

## Fan parlar de nautres

### Antan, la comuna d'a Manhac faguet parlar d'ela !

Lo quite bon Diu nos iò faguet saubre en junh en balhar 'na petada sus lo clochier de nòstra egleisa (aura, la fau petaçar). Manhac, vilatge estapa mai aimat daus Francés en 2023 : per pas iò saubre, foliá viure dins lo cròs dau lop ! Fau dire que quò faguet venir dau monde 'queste estiu : lo campatge doblet sa frequentacion ! E subretot, Manhac s'aficha enfin en occitan ! L'i a un moment que ieu damandava daus paneus a las entradas dau borg, fau que lo monde sapchan qu'aquí sem fiers de nòstra lenga. La television venguèt quitament far parlar mossur nòstre maire e son adjunt en occitan, benleu per veire si qu'és ben vrai que quò parla totjorn aquí. Lo trenta-treseme episòdi de "Crin-Crau" que parla de nautres se pòt totjorn veire sus lo site de la chaina "7 a Limoges" : [www.7alimoges.tv/Crin-Crau-33\\_v9347.html](http://www.7alimoges.tv/Crin-Crau-33_v9347.html) o ben en cherchar "Manhac en occitan" sus la rantela. 'Quilhs paneus, n'i en a que podrian dire que qu'és lo monde a l'envers, un retorn dins lo passat, ieu dise au contrali que fau pas èsser v-ontos de sas raïç ! Que saubre d'ente venem, quò es far un pauc de resisténcia a l'uniformizacion ! E la resisténcia a Manhac, quò compta !! Fau pas oblidar nòstra istòria, d'alhors, n'expausicion au mes de junh parlará dau maquis de Manhac, essenciau dins la batalha dau Pueg Gerjan, e beucòp li parlavan la lenga.

Puei dija, un retorn dins lo passat, quò podriá se dire de beucòp de chausas ! Daus uns pensen que qu'és 'na brava avançada, mas pertant qu'és pas neuve : dempuei lo primier de genier, fau pus fotre los "biòdechais" dins la pobela. Qu'és per pas se far tirar las aurelhas per l'Euròpa que la França faguet la lei "anti-besunha confonduda" en 2020. Nautres, a la campanha, coneissen quò d'aquí dempuei totjorn. Las sòbras d'un marende, quante restava quauqua ren, quò era per los ganhons, los lapins o ben las polas. Si degun n'en voliá, flau ! dins lo fumarier... e quò fasiá dau fems per lo vargier a la prima. Ren n'era perdit. Diriensatz que dins lurs bureus de vilauds, lo brave monde venen de trobar la lumiera, mas n'autres sabem far dau puridier dempuei un brave moment, n'es-'quò pas ? Per lo demai, coma l'abilhament, obludatz pas que "coser fai tener" e "petaçar fai durar". Ne fau pas gitar quauqua ren que pòt d'enguera servir. Per exemple, un parelh de chauças que comencen de se frenir au talon o ben au gròs artelh, que quò vos fai coma un pompiro au pè, podetz plan bien l'i far un sarcit. De la mesma maniera, las malinas, quò se petaça quante son traucadas au januelh. Quò se petaça emb d'un bocin de... petaçon ! E mesma si qu'és pas tant assurtit, quò fai ren, siratz a la mòda ! Podrian ben lançar 'na mòda a Manhac, ben te, n'irai far mas comissions aitau aura, vautres maitot ? Anem, bona annada, bona santat e au plaser de vos veire per parlar en lemosin.

## Nous avons fait parler de nous

### Voilà une année où la commune de Magnac-Bourg a fait parler d'elle !

Même le bon Dieu nous l'a fait savoir en juin dernier en frappant le clocher de notre église (qu'il faut maintenant réparer). Magnac-Bourg, Village étape préféré des Français en 2023 : pour ne pas en être informé, il fallait vivre au milieu des bois. Il faut reconnaître que ça a fait déplacer du monde l'été dernier : le camping a doublé sa fréquentation ! Et surtout, Magnac-Bourg s'affiche enfin en occitan ! Il y a longtemps que je demandais un affichage en occitan aux entrées du bourg, il faut que les gens sachent qu'ici nous sommes fiers de notre langue. La télévision est même venue faire parler Monsieur le Maire et son adjoint en occitan, peut-être pour bien s'assurer que des gens parlent toujours la langue chez nous. Le 33<sup>ème</sup> épisode de "Crin-Crau" qui parle de nous, peut encore se visionner sur le site de la chaîne "7 à Limoges" : [www.7alimoges.tv/Crin-Crau-33\\_v9347.html](http://www.7alimoges.tv/Crin-Crau-33_v9347.html) ou directement en tapant "Magnac-Bourg en occitan" dans la barre de recherche de votre navigateur internet. Ces panneaux, certains pourraient trouver que c'est le monde à l'envers, un retour dans le passé, moi, je dis qu'il ne faut pas avoir honte de ses racines ! Savoir d'où l'on vient, c'est faire un peu de résistance à l'uniformisation ! Et la résistance à Magnac, ça compte ! Il ne faut pas oublier notre histoire, une exposition au mois de juin reviendra d'ailleurs sur le maquis de Magnac, essentiel pour la bataille du Mont-Gargan, beaucoup d'entre eux parlaient en langue limousine.

Et puis dites donc, un "retour dans le passé", on pourrait le dire de beaucoup de choses ! Certains pensent que c'est une belle avancée, pourtant il n'y a rien de nouveau : depuis le premier janvier, il ne faut plus jeter de biodéchets dans la poubelle. Pour éviter de se faire tirer les oreilles par l'Union Européenne, la France a promulgué la loi "anti-gaspillage" en 2020. À la campagne, nous connaissons ça depuis toujours. Un reste de déjeuner, quand il restait quelque chose, c'était pour les cochons, les lapins ou les poules. Si personne n'en voulait, zou, dans le tas de fumier et cela faisait de la fumure pour le jardin au printemps. Rien n'était perdu. On dirait que dans leurs bureaux parisiens, les bonnes gens viennent de trouver une solution miracle, mais nous savons faire du compost depuis bien longtemps, n'est-ce pas ? Pour le reste, comme les habits ; souvenez-vous que "coudre fait tenir" et "rapiécer fait durer". Il ne faut pas jeter quelque chose qui peut encore servir. Par exemple, une paire de chaussettes qui commence à s'user au niveau du talon ou du gros orteil et qui vous fait « une patate au pied », peut très bien se rapiécer avec la méthode du "sarci". De la même manière, un pantalon peut se raccommoquer quand il est percé aux genoux. À l'endroit du trou, on coud un morceau de tissu, comme on mettrait une rustine. Et si c'est un peu dépareillé, ça ne fait rien, vous serez à la mode ! Nous pouvons lancer une mode à Magnac, tiens, je m'habillerai comme ça la prochaine fois que j'irai faire mes courses, vous aussi ? Allons, bonne année, bonne santé et au plaisir de vous rencontrer pour bavarder en limousin.

# manifestations.

## le 8 mai 2023

Comme tous les ans, les Magnacauds et les Magnacaudes se retrouvent au monument aux morts, afin d'honorer la mémoire de ceux qui laissèrent leur vie au combat pour que la patrie recouvre sa liberté.

Ainsi, le 8 mai 2023, Mr Éric Lochard officiait lors de la commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

2024 est une année particulière, puisqu'elle marque le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement des alliés en Normandie.



## le 11 novembre 2023

11 novembre 2023: Monsieur le Maire Jean-Louis Dubois dépose une gerbe au monument dédié aux morts pour la France durant la Grande Guerre. Après son discours, une minute est respectée en hommage à ces soldats, afin que leur sacrifice ne tombe pas dans l'oubli.



## Cérémonies

**Vide-grenier**  
dimanche  
16 juillet





**Fête  
du printemps  
2023**  
dimanche 14 mai



**Fête des Écoles**  
vendredi 23 juin





**Le comice agricole**  
16 et 17 septembre



**Foire de Noël**  
samedi  
9 décembre





VILLAGE ÉTAPE

## UNE BELLE ÉTAPE POUR NOTRE LABEL EN 2023 !

**C'était une année particulièrement riche pour le vie du Label Village-Étape dans notre commune de Magnac-Bourg. D'abord, la seconde édition du Guide du Routard dans lequel notre commune conserve sa page, avec une mise en avant du reste du territoire de notre Communauté de communes, puis la promotion du label dans une émission nationale sur «Sud Radio» (diffusée le 25 juin 2023, Magnac-Bourg faisait partie des 3 villages qui représentaient la Fédération Française des Villages Étapes, FFVE).**

Au début de l'été, après avoir remporté la finale régionale du concours du «Village-étape préféré 2023», Magnac-Bourg s'est lancé dans la conquête du titre national ! Une forte mobilisation a permis à Magnac-Bourg, représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine de devenir le «Village-étape préféré» des français en 2023. Les retombées médiatiques ont été très nombreuses, autant dans les médias locaux que nationaux : Le Populaire du centre, France 3 Limousin, France Bleu Limousin, les radios associatives du Limousin, FlashFM, Radio Alouette, Actu Limousin, Limoges Info87, La Nouvelle République, Ouest France, Le Parisien, France 2 (Télématin), TF1 (journal de 13h). La fréquentation du camping et des commerces s'en est également ressenti, nous ne pouvons que nous en féliciter !

Enfin, le Limousin, berceau historique des villages-étapes a accueilli les rencontres Nationales du label les 27 et 28 septembre, l'objectif de ces Rencontres Nationales est de mettre en commun les expériences déjà menées, les nouvelles initiatives, mais aussi de faire découvrir le territoire hôte de l'édition à l'ensemble des

76 villages labellisés en France. Une assemblée générale s'est d'abord tenue à la maison de la région Nouvelle-Aquitaine de Limoges, suivie de l'élection, pour 3 ans, du conseil d'administration et du bureau. Sébastien Péjou, adjoint au maire de notre commune, a été réélu vice-président de la FFVE. La deuxième journée fut consacrée au «marketing territorial» avec la présence d'un spécialiste international : Vincent Golain (directeur du département économie de l'Institut Paris Région). « Renforcer l'attractivité de son centre-bourg pour réenchanter l'expérience du visiteur », cette conférence matinale précéda une mise en pratique à Magnac-Bourg. Une délégation de 120 élu(e)s venue de villages-étapes des 6 coins de la France a donc arpenté notre beau village. Les prochaines rencontres nationales auront lieu en septembre 2024 dans l'Aveyron, nous espérons qu'à cette occasion, nous apprendrons le renouvellement du label de Magnac-Bourg pour une durée de 5 ans, notre dossier ayant été déposé à l'automne 2023 après une année de travail des agents (particulièrement Sylvie) et des élu(e)s. ●



**tourisme & sport.**





VACANCIERS

## Le camping des Écureuils a fait le plein !

Depuis que le 6 avril 2022, Magnac-Bourg a obtenu sa page dans le célèbre Guide du Routard, et a été élu Village-Étape préféré des Français le 3 juillet 2023, la fréquentation du camping a explosé !

Les nuitées ont été multipliées par deux certains mois et maintenant que le camping est ouvert d'avril à octobre, son succès ne devrait pas faiblir.

C'est ainsi que la municipalité a décidé d'améliorer les conditions d'accueil des touristes, afin de leur offrir des prestations qui leur permettront de passer un agréable séjour dans notre commune. Installation de tables de pique-nique, d'une rampe d'accès aux escaliers qui permettent de rejoindre le centre bourg par la Route Nationale, raccordement au Wi-Fi, coup de rafraîchissement dans les sanitaires et les douches... Bref, tout ce qui permettra aux voyageurs de profiter d'un séjour confortable et qui les incitera à rester plus longtemps dans notre cité, qui mérite qu'on s'y attarde ! ●

Fréquentation par nuitées

mois	2021	2022	2023
avril	-	-	87
mai	28	97	225
juin	121	137	200
juillet	243	188	339
août	309	264	404
septembre	75	134	388
octobre	-	-	147



OFFICE DE TOURISME BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE

# LE LIMOUSIN TERRE DE BIEN-ÊTRE, DE DÉCOUVERTES ET DE RENCONTRES

**Une année 2023 riche en nouveautés : nouvelle base de données régionales, nouveau site internet, nouvelle marque de destination.**

Pour la première fois, l'office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne a fermé ses portes à l'accueil du public de janvier à mars. Nous sommes, bien entendu, restés joignable par téléphone, mail et messenger. Toute l'équipe s'est donc consacrée à de nouvelles missions et de nouveaux dossiers. En effet, la SPL Terre de Limousin a choisi de changer de base de données régionales et cela a entraîné de nombreuses formations pour appréhender ce nouvel outil de travail indispensable aux acteurs du tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Nous avons dû mettre à jour toutes les informations de notre territoire : hébergements, manifestations, patrimoine, etc.

Afin de mettre en valeur les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles de notre territoire, toute l'équipe s'est mobilisée pour créer un outil de communication valorisant : le « Carnet de découverte Briance Sud Haute-Vienne ». D'autre part, l'ensemble des hébergeurs du territoire se sont également vu offrir des boîtes découverte composées de l'offre touristique (carnet découverte, randonnées...) mais également d'un album du Père Castor et d'un sticker du Musée Sabourdy. Ces boîtes invitent les touristes en séjour dans l'un de nos nombreux hébergements, à explorer les richesses du territoire.

La SPL Terres de Limousin est née de l'association du Conseil départemental et de tous les EPCI pour se doter d'une stratégie touristique commune. Ils choisissent de créer une société publique locale pour administrer et organiser le tourisme départemental et créer une première marque touristique pour séduire et attirer les touristes. C'est la première fois en Haute-Vienne que les Offices de Tourisme travaillent conjointement avec leur CDT/SPL à l'échelle départementale pour communiquer auprès des touristes.

La marque « Limousin Nouveaux Horizons » raconte un Limousin terre de bien-être, de découvertes et de rencontres. Cette marque de destination est non seulement un coup de projecteur sur les vertus d'une nature bienfaitrice gage de retrouvailles avec soi-même ou avec des proches mais aussi une invitation à découvrir ce territoire propice aux aventures naturelles, culturelles et patrimoniales.

Nous avons participé à un important travail de co-construction et de collaboration avec la SPL Terres de Limousin pour la création du nouveau site internet de destination. Le nouveau site internet « [www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com) » a été mis en ligne en Juin 2023. Vous y retrouvez toutes nos actualités sur la destination : des idées de séjour, des conseils pour visiter la Haute-Vienne, en passant par l'agenda complet des manifestations.



### UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne a donc un nouveau site internet :

<https://www.visitlimousin.com/briance-sud-haute-vienne/>

L'office de tourisme BSHV à Magnac-Bourg a proposé également de nombreuses et diverses expositions : en avril-mai « Arbres et nature » de Briance Couleurs, en juin « peintures et dessins » de l'atelier artistique de Liliane Guedon-Rouillon à l'AFR Briance Roselle.

Au Bureau d'information touristique de St Germain les Belles vous avez pu voir en juillet les photos de David Keast et en août les créations de Cous'y Vitte.

M. Paul Pascarel a exposé ses œuvres au Bureau d'information touristique de Pierre-Buffière en Septembre.

### LES OSTENSIONS LIMOUSINES

L'année 2023 fut marquée par les Ostensions Limousines, patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Pierre-Buffière est une commune ostensionnaire. Les ostensions y ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Pour marquer cette année, nous avons organisé en collaboration avec le Musée & Jardins Cécile Sabourdy et la Maison du Père Castor, un parcours d'expositions « Les ostensibles » de juillet à septembre.

La première étape du parcours a débuté par une présentation de cette tradition populaire et locale du patrimoine culturel Limousin au Bureau d'information touristique de Pierre-Buffière (exposition en partenariat avec l'association Ostensions patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO et la ville de Limoges).

### EXPOSITION « TOUT CE QUI BRILLE ! »

Sous le thème « Tout ce qui brille ! », la Maison du Père Castor a fait se rencontrer des dessins originaux issus des archives (May Angeli, Lucile Butel ou encore Pierre Belvès) et des d'objets de piété domestiques et liturgiques (vêtements liturgiques de l'église de Glanges) et reliquaires à papiers roulés et verres filés (prêtés par de l'association Trésors de Ferveur). Au Musée & Jardins Cécile Sabourdy, la collection Trésors de Ferveur (reliquaires à papiers roulés et verres filés) retrouvait pour l'occasion un face-à-face avec des œuvres Naïves de la collection permanente du musée.

Le patrimoine vivant était mis à l'honneur à l'office de tourisme BSHV à Magnac-Bourg avec la présentation de l'artisan d'art restaurateur de vitraux anciens et artiste plasticien Julien Valageas et les créations brodées de l'Atelier Sinclair qui a proposé des pièces uniques créées à partir d'objets religieux chinois que Carine Sinclair, brodeuse au fil d'or, sublime dans de véritables tableaux précieux (présentées également en Juillet à Pierre-Buffière).

En novembre et décembre, l'office de tourisme à Magnac-Bourg a proposé une boutique de Noël avec des artisans et producteurs locaux.

Dans le cadre de son plan d'action, l'office de tourisme conjointement avec la Maison de Père Castor et le Musée & jardins Cécile Sabourdy sont intervenus auprès du Conseil Communautaire pour présenter le fonctionnement de chaque structure et valoriser les actions communes. Suite à cela, des visites ont été proposées aux élus afin de découvrir les archives de la Maison de Père Castor et les collections du Musée & jardins Cécile Sabourdy.

L'office de tourisme BSHV a participé aux rencontres régionales annuelles des Villages-Etapes à Bellac. L'année 2023 a été marquée par l'élection de Magnac-Bourg comme « Village-Étape préféré des Français ». Les rencontres nationales des Villages-Étapes se sont tenues à Limoges. ●

### Rejoignez-nous

- Facebook « Offices de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »
- Instagram « Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »
- <https://www.visitlimousin.com/briance-sud-haute-vienne>

### Contactez-nous

- OT Briance Sud Haute-Vienne à Magnac-Bourg : 05 55 00 89 91
- Bureau d'information Touristique de Pierre-Buffière : 05 55 00 94 33
- Bureau d'information Touristique de Saint Germain les Belles : 05 55 71 88 65
- Mail : [ot.briancesudhautevienne@gmail.com](mailto:ot.briancesudhautevienne@gmail.com)



## ASSAINISSEMENT

A compter du 01/01/2024

Branchement Assainissement ..	700,00
Part fixe assainissement .....	16,00
Prix Assainissement (par m <sup>3</sup> ) .....	0,60

## CAMPING MUNICIPAL

A compter du 01/01/2024

Forfait Journalier .....	10,00
Forfait vidange camping-car hors nuitée .....	3,00
Tarif spécial cueilleur de pommes (forfait journée individuelle) .....	2,10
Caution Prise .....	40,00
Utilisation douche uniquement ...	1,00

## CAUTIONS

A compter du 01/01/2024

Tables et bancs .....	150,00
Barnum 4x4 .....	500,00
Sonorisation ext. du bourg ...	1 000,00
Sonorisation portative .....	100,00

## SALLE DES FÊTES

A compter du 01/01/2024

### RÉUNION SALLE DES FÊTES ET ESPACE BRIANCE BREUILH

Caution .....	200,00
Heure de ménage (en cas de défaillance) .....	40,00
Habitants .....	Gratuit
Extérieurs .....	54,00

### LOCATION SALLE DES FÊTES

Caution .....	500,00
Heure de ménage (en cas de défaillance) .....	40,00

### Salle des Fêtes avec cuisine et ustensiles

Associations communales .....	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	215,00
• 2 jours .....	270,00
Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV	
• 1 jour .....	270,00
• 2 jours .....	320,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour .....	350,00
• 2 jours .....	380,00

### Réfectoire avec cuisine et ustensiles

Associations communales .....	Gratuit
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	160,00
• 2 jours .....	215,00
Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV	
• 1 jour .....	215,00
• 2 jours .....	270,00
Habitants extérieurs ou sociétés ..	
• 1 jour .....	280,00
• 2 jours .....	320,00

### Salle des Fêtes sans cuisine et ustensiles

Associations communales .....	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	110,00
• 2 jours .....	160,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour .....	240,00
• 2 jours .....	280,00

### Réfectoire sans cuisine et ustensiles

Associations communales .....	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	60,00
• 2 jours .....	100,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour .....	80,00
• 2 jours .....	150,00

### Réservation Salle des Fêtes

Réservation - Annulation tardive ..	150,00
Dépassement week-end (salle prise dès le vendredi) .....	100,00

## ENTRÉES CHARETIÈRES

A compter du 01/01/2024

Complète : 6 mètres :	
2 buses + 2 têtes de buses .....	850,00
Mètre linéaire suppl. ....	120,00
Uniquement 2 têtes de buses ..	600,00
Facturation / Dégâts causés par des entreprises (/heure + matériaux) ..	100,00

## FAX COPIEUR

A compter du 01/01/2024

Fax (par feuille reçue ou envoyée) .....	0,10
copie ou impression	
• A4 Recto Noir .....	0,20
• A4 Recto Verso Noir .....	0,30
• A4 Recto Couleur .....	0,40
• A4 Recto Verso Couleur .....	0,60
• A3 Recto Noir .....	0,40
• A3 Recto Verso Noir .....	0,50
• A3 Recto Couleur .....	0,90
• A3 Recto Verso Couleur .....	1,10

## CIMETIÈRE COMMUNAL

Les concessions sont perpétuelles

Concession cimetière (au m <sup>2</sup> ). ....	35,00
Occupation caveau communal	
• pendant les 12 premiers mois (par mois) .....	25,00
(1 <sup>er</sup> mois gratuit)	
• pour les mois suivants (par mois) .....	51,00

## Columbarium

A compter du 01/01/2024

Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans	
Une case .....	1 000,00
Dispersion des cendres .....	35,00
Renouvellement de concession .....	600,00

## ÉCOLE

A compter du 01/09/2023

### CANTINE SCOLAIRE

Enfant .....	2,34
Enseignant .....	5,62

Il est rappelé que les repas ne sont décomptés qu'à partir de 4 jours consécutifs d'absence.

### GARDERIE MUNICIPALE

Matin .....	1,42
Soir .....	2,12
Matin et Soir sur un même jour .....	3,40